32e Année — N° 17 — Jeudi 26 avril 1883.

MESSAGER DE TAHITI

Journal officiel des Établissements français de l'Océanie

PARAISSANT TOUS LES JEUDIS A 3 HEURES DU SOIR

Matahiti 32. — N° 17. **TE VEA NO TAHITI** Mahana maha 26 eperera 1883.

PRIX DU L'ABONNEMENT *(payable d'avance)*
Un an..... 18 fr.
Six mois..... 10 »
Trois mois..... 6 »
Un numero : 50 centimes.

Pour les **Abonnements** et les **Annonces**, s'adresser
IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

PRIX DES ANNONCES *(au comptant)* :
Les 20 premières lignes..... 20 c. la ligne.
Au-dessus de 20 lignes..... 15 id.
Les annonces renouvelées se paient la moitié du prix de la première insertion.

PARTIE OFFICIELLE

GOUVERNEMENT DE TAHITI

Papeete, le 26 avril 1883.

Arrêté nommant provisoirement aux fonctions de président du tribunal de première instance et de lieutenant de juge.

Le Capitaine de vaisseau, Gouverneur des Établissements français de l'Océanie,

Vu le départ pour France de M. Poignand, président du tribunal de première instance;

Sur la proposition du Chef du service judiciaire,

ARRÊTE :

Art. 1er. M. Brunaud (Jean-Paul-Gaston), lieutenant de juge *p. i.*, remplira provisoirement les fonctions de président du tribunal de première instance.

Art. 2. M. Laignel (Ange-Victor), aide-commissaire de la marine, licencié en droit, remplira provisoirement les fonctions de lieutenant de juge.

Art. 3. Le Chef du service judiciaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié, communiqué, et enregistré partout où besoin sera. Papeete, le 12 avril 1883.

Pour le Gouverneur en tournée et par ordre :
Le Directeur de l'Intérieur,
GERVILLE-RÉACHE.

Par le Gouverneur :
Le Chef du service judiciaire,
G. BÉNÈR.

Par décision du Gouverneur en date du 20 avril courant, prise sur la proposition du Directeur de l'Intérieur, M. Nollenberger (Eugène) a été nommé élève-interprète à compter du 21.

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

Avis.

Les élections des assesseurs au tribunal de commerce auront lieu au palais de justice le mercredi 2 mai, à 9 heures du matin.

MM. les électeurs sont invités à retirer leurs cartes à la Direction de l'Intérieur (Secrétariat).

Conformément à l'arrêté constitutif du 30 juin 1880, la chambre de commerce a, dans sa séance du 16 avril courant, procédé au tirage au sort des trois membres devant sortir, en vue du renouvellement partiel qui a lieu chaque année; le sort a désigné :

Parmi les Français :
MM. Raoulx et Ribollet;

Parmi les étrangers :
M. Walker.

Par suite de la démission de M. Meuel, le nombre des membres étrangers à remplacer se trouve porté à deux.

Il sera prochainement pourvu, par voie d'élection, au remplacement de ces quatre membres.

Immigration.

Conformément à la décision du comité supérieur de l'immigration, l'Administration a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'elle se propose de faire procéder à un recrutement de travailleurs vers le mois de juillet prochain.

En conséquence, les personnes qui désireraient participer à la répartition de ce convoi sont invitées à se présenter à la Direction de l'Intérieur (1er bureau) à l'effet d'y signer une demande conforme au modèle annexé à l'arrêté du 24 février 1883, pièce qui sera établie en double expédition.

Les prix d'introduction seront les suivants :

Pour un contrat d'une durée de trois années.....	225 fr.
— — quatre années.....	300
— — cinq années.....	375

Les prix de base de la première opération pourront être modifiés pour les convois ultérieurs, qui seront recrutés chaque année au mois d'avril ou de mai. tf-4

Courrier entre Papeete et San Francisco.

AVIS.

Il sera procédé, le 8 août 1883, à 2 heures de l'après-midi, dans le cabinet du Directeur de l'Intérieur des Établissements français de l'Océanie, à Papeete, à l'adjudication de l'entreprise du transport régulier des passagers et de la correspondance entre San Francisco et Papeete et *vice versâ*, pendant trois ans, du 1er janvier 1884 au 31 décembre 1886.

Les offres pourront être faites :

1° Pour un service mensuel par bâtiments à vapeur mixte;
2° Pour un service bi-mensuel par bâtiments à voiles de 200 tonneaux;
3° Pour un service mensuel par bâtiments voiliers de 300 tonneaux.

On peut prendre connaissance du cahier des charges au secrétariat de la Direction de l'Intérieur. tf-2

ADMINISTRATION DE LA MARINE

Avis.

Conformément à la loi des finances du 20 décembre 1882, art. 23, à partir du 1er janvier 1884 est supprimée la retenue de *trois pour cent* (3 p. 0/0) établie au profit de la caisse des invalides sur les dépenses du matériel du Ministère de la marine et des colonies.

Les retenues stipulées au profit de la caisse des invalides dans les marchés en cours d'exécution seront exercées par voie de précompte sur le montant des sommes ordonnancées au profit des ayants-droit. 2

PARTIE NON OFFICIELLE

Papeete, le 26 avril 1883.

Le *Greyhound* est arrivé de San Francisco mardi dernier dans la soirée. On a reçu par ce navire des journaux californiens du 17 au 20 mars inclus.

Les dépêches télégraphiques annoncent qu'on a essayé de faire sauter à Londres les bureaux du gouvernement avoisinant West-

Archives PF-Messager-26/04/1883

ministres, ainsi que ceux du *Times*. Une grande agitation a été la conséquence de cette tentative, dont les Irlandais sont rendus responsables.

Le 18 mars, des démonstrations communistes ont eu lieu à Paris et dans plusieurs autres villes; le tout s'est borné à des banquets, des vœux, et le port d'insignes révolutionnaires. Aucun déploiement de troupes n'a été nécessaire pour maintenir la tranquillité publique; la police a suffi pour réduire à la raison les quelques ivrognes qui troublaient les rassemblements.

Sur la demande du ministre de l'intérieur, la proposition d'amnistier les délinquants politiques a été repoussée par la Chambre, qui s'est ensuite ajournée à un mois.

Il est question de former entre les diverses puissances une ligue effective contre les anarchistes; on se flatte de mener ce projet à bonne fin si les États-Unis consentent à entrer dans l'alliance.

L'empereur d'Allemagne a accepté la démission de son ministre de la marine; cette démission aurait eu lieu à l'instance du prince de Bismarck.

Le doyen, croyons-nous, des hommes d'État européens, le prince Gortschakoff, est mort; on parle d'un empoisonnement.

La corvette américaine *Hartford*, commandée par M. C. Carpentier, capitaine de vaisseau, est entrée hier au port vers cinq heures du soir, venant en trois jours des îles Carolines, où elle a conduit les astronomes chargés d'observer l'éclipse de soleil du 6 mai prochain.

Pour accomplir cette mission, ce bâtiment avait dû remonter du Callao à Panama pour y prendre ces messieurs.

A 8 heures ce matin, le *Hartford* saluait la terre; la batterie du mont Faaiere lui a répondu.

Au bruit du canon se mêlait l'harmonie d'airs patriotiques, joués par le corps de musique dont la corvette américaine est pourvue.

Un de nos résidants français, M. Spitz (nom prédestiné, car en mot en allemand veut dire pointe, cime) s'était donné la rude tâche de faire l'ascension de l'Aorai, afin de planter à son sommet le plus élevé le drapeau de la France.

Parti de Papeete il y a une douzaine de jours, accompagné de deux indigènes, M. Spitz a complètement réussi dans sa patriotique entreprise.

Avec une lunette d'approche, on voyait parfaitement ce matin le drapeau tricolore flotter majestueusement sur l'une des plus hautes montagnes de l'île.

Honneur donc à M. Spitz!

Un Remède efficace

Les coryzas sont habituellement le point de départ des bronchites; — et l'on peut dire que si l'on parvenait à empêcher ceux-là, celles-ci deviendraient rares, — et partant aussi les pleurésies, toxions de poitrine, etc. Tous les corps gras (huiles douces, saindoux, suif fondu) sont propres à faire avorter les coryzas : c'est ce qui explique le vieil usage populaire de se badigeonner extérieurement les ailes du nez, le front et les tempes avec du suif de chandelle. L'effet de la glycérine est beaucoup plus rapide et plus certain. Dès qu'on sent un commencement d'enchifrènement, on prépare le soir, au moment de se mettre au lit, deux petits tampons de coton cardé; on les imbibe fortement de glycérine *pure*, et on les introduit dans les deux narines. On les y maintient deux ou trois heures, — plus longtemps si l'on peut. S'y prenant à temps, il suffit d'une seule opération; le lendemain, quand on se réveille, toute trace de coryza a disparu.

Ce que gagne un travailleur à Paris.

La statistique de la France, publiée par l'imprimerie nationale, contient le tableau suivant sur les salaires des ouvriers à Paris :

Bijoutiers-orfèvres, 11 francs; blanchisseuses, 3 fr. 50; bouchers, 7 fr.; boulangers, 10 fr.; brasseurs, 5 fr.; briquetiers-tuiliers, 4 fr. 95; brodeuses, 4 fr; carriers, 4 fr. 50; carrossiers, 7 fr.; charbonniers, 5 fr.; charcutiers, 60 fr. par mois et nourris; chapeliers, 8 fr.; chaudronniers, 9 fr.; charpentiers, 8 fr.; charrons, 5 fr. 50; chaussonniers, 3 fr.; cordiers, 5 fr.; cordonniers, 6 fr.; corsetières, 3 fr. 50; culottières, 6 fr.; dentellières, 4 fr. 50; ébénistes, 5 fr. 50; ferblantiers-lampistes, 10 fr.; fleuristes (hommes) 8 fr., (femmes) 3 fr. 50; forgerons, 8 fr.; giletières, 4 fr.; horlogers, 6 fr.; imprimeurs, 6 fr. 50; jardiniers, 4 fr. 50; lingères, 3 fr. 20; maçons, 7 fr. 50; maréchaux-ferrants, 5 fr. 50; menuisiers, 6 fr. 50; modistes, 150 fr. par mois; pâtissiers, 150 fr. par mois; peintres en bâtiments, 7 fr. 50; perruquiers-coiffeurs, 4 fr. 50; piqueuses de bottines, 4 fr. 50; plombiers, 6 fr. 50; poêliers-fumistes, 5 fr. 65; potiers, 5 fr. 50; relieurs, 6 fr.; scieurs de long, 6 fr.; sculpteurs-ornemanistes, 8 fr.; selliers, 5 fr.; serruriers, 6 fr.; tailleurs d'habits, 8 fr.; tailleurs de pierre, 12 fr.; tanneurs, 9 fr.; tapissiers, 7 fr., teinturiers, 7 fr.; terrassiers, 4 fr. 50; tisserands, 4 fr. 15; tonneliers, 6 fr.; tourneurs en bois, 5 fr. 10; tourneurs sur métaux, 7 fr.; vanniers, 5 fr.; vidangeurs, 7 fr.; vitriers, 5 fr. 65.

ANNONCES HYDROGRAPHIQUES

OCÉAN PACIFIQUE NORD.

ILES HAWAI OU SANDWICH.

Allumage d'un feu sur l'île Molokai (Morotoj).

N° 50, 1882. — Le 1er janvier 1882, on a allumé, au sommet d'une tour peinte en *blanc* avec lanterne *rouge* et construite sur la pointe S. O. de l'île Molokai (Lae o ka Laau), un feu *fixe blanc*, élevé de 15 mètres au-dessus de la mer et visible de 11 milles.

De cette tour on relève : la pointe Est de Oahu au N. 57° O.; la pointe N. O. de Molokai au N. 17° E.; le phare de Lahaina au S. 69° E.; la pointe S. O. de Lanai au S. 40° E.

Appareil dioptrique.

Position donnée : 21° 6' N. et 159° 28' O.

Relevements vrais. Variation : 9° 20' N. E. en 1882.

Voir : phares, série L, n° 109 bis; cartes françaises nos 573, 1151, 1093; carte anglaise n° 1510; instruction n° 493, page 49.

ETAT CIVIL

État nominatif des mouvements survenus dans l'état civil des Européens ou assimilés de Tahiti et Moorea pendant le 1er trimestre de l'année 1883.

NAISSANCES.

Pare.	6 février.	Sophie-Hermine Menel, fille de Hermann Menel et de Henriette Joron.
—	18 —	Esther Oliver, fille de William-Henry Oliver et de Haamoura Matai.
—	24 —	Georges Keck, fils de François Keck et de Léonie-Virginie-Louise Ruis.
—	1er mars.	James-William Estall, fils de James Estall et de Manuela Sofas.
—	3 —	Heinrich Raiarii Maramatairoa Wohler, fils de Hans Peter Heinrich Wohler et de Teinanui Miriamu a Tehanai.
—	9 —	Emma-Kaina Clary-Wilmot, fille de Maurice Clary-Wilmot et de Hélène Chebret.
—	22 —	Henriette-Marguerite-Albertine Boussion, fille de Henri-Pierre-Pascal Boussion et de Marie-Marguerite Grasser.
—	29 —	Pauline Vahinetua Maramanu Heiarii Flohr, fille de John-Charles Henry Flohr et de Amélia-Lydia Adams.
Tiarei.	25 —	Alphonsine-Antoinette Doucet, fille de Maddans Doucet et d'Alphonsine-Augustine Saussier.

MARIAGES.

Pare.	18 janvier.	Entre Paul-Camille-Gabriel Dupla et Camille-Elisa-Blanche Cohen.
—	3 février.	Entre Jean-François Casimir Thonnet et Lucy Pratt.
—	6 —	Entre Ernest-Jean Tabanou et Remi-Zoé Géorget, veuve Malardé.
—	8 mars.	Entre Jean Martinet et Jane Robinson.
—	17 —	Entre Antoine-Joseph-Georges Orsini et Marie-Elisabeth Cadoustau.

DÉCÈS

Pare.	1er mars.	Georges Keck, âgé de 5 jours.

Archives PF-Messager-26/04/1883

ÉTAT NUMÉRIQUE GÉNÉRAL des mouvements survenus dans l'état civil de la population de Tahiti et Moorea pendant le 1er trimestre de l'année 1883.

DISTRICTS	NAISSANCES					MARIAGES.	DÉCÈS.			
	Garçons	Filles	TOTAUX	Légitimes	Naturels		Hommes	Femmes	Enfants	TOTAUX
Tahiti	Pare	12	13	25	16	9	6	4	7	13
	Fuau	3	3	6	4	2	3	2	4	7
	Punaauia	4	4	8	2	6		1		1
	Paea	2	2	4	1	3		3		3
	Papara	3	4	7	3	4	3	3	1	7
	Mataiea	4	1	5	1	4		1		1
	Papeari	2	3	5	4	1	1	1		2
	Vairao	1	2	3	1	2		1		1
	Teahupoo	1	1	2	1	1	1	1		2
	Taiarapu	1	1	2	1	1	1	1		2
	Faaa	1	1	2	2		1			1
	Afaahiti	1	1	2	1	1	1			1
	Hitiaa	2	1	3		3				
	Mahaena	1	1	2	1	1	1	1		2
	Tiarei	2	2	4	2	2				
	Papenoo	2	2	4	2	2				
	Mihana	1	1	2	2		3	2	2	4
	Amo						1	1		2
Moorea	Teavaro-Teahoni	1	1	2	2		1			1
	Papetoai	2	1	3	2	1	1			1
	Haapiti						2	1		3
	Afareaitu	1	3	4	3	1	1	1		2
	Totaux	34	39	73	45	28	23	17	20	46	66

Le secrétaire, centralisateur de l'état civil,
A. NAVARD.

MOUVEMENT COMMERCIAL
Du 17 au 24 avril 1883.

NAVIRES ENTRÉS.

18 *avril* — Côtre français *Ablee*, de 23 ton., cap. Le Guen, ven. de Maiaoa; Berteaud armateur; le capitaine chargeur et consignataire: 1,000 kilos patates douces, 6 cordes bois à brûler, 24 poules; — Greenwall chargeur: 1 baril miel, Lanterès consignataire; 1 caisse: Hill consignataire.

23 *avril* — Goél. française *Vini*, de 100 ton., cap. Bosquier, ven. de Maiao; James-J. Magee armateur; A. Crawford et Cie chargeurs et consignataires: 370 pièces bois de tamanu et de purau.

NAVIRES SORTIS.

17 *avril* — Côtre français *Tina*, de 7 ton. 1/2, patron Moe, all. à Kaukura; Moe armateur; sur lest.

21 *avril* — Côtre français *Teuiho*, de 8 ton., patron Raguivaru, all. aux Tuamotu; sur lest.

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE
Du mercredi 18 au mardi 24 avril inclus 1883.

NAVIRE DE GUERRE ENTRÉ.

19 *avril*. Corvette américaine *Lackawanna*, commandée par M. Wilson cap. de vaisseau, ven. de Honolulu en 29 jours.

NAVIRE DE GUERRE SORTI.

21 *avril*. Corvette américaine *Lackawanna*, commandée par M. Wilson, cap. de vaisseau, all. au Callao.

NAVIRES DE COMMERCE ENTRÉS.

18 *avril*. Côtre français *Ablee*, de 23 ton., cap. Le Guen, ven. de Papeuriri en 3 jours.

22 *avril*. Goél. française *Vini*, de 100 ton., cap. Bosquier, ven. de Tubuaimanu.

24 *avril*. Goél. américaine *Greyhound*, de 150 ton., cap. Lee, ven. de San Francisco en 35 jours.

NAVIRES DE COMMERCE SORTIS.

(Néant.)

BATIMENTS SUR RADE.

DE GUERRE.

6 *avril*. Aviso à vapeur français *Volage*, commandé par M. Ingouf, lieutenant de vaisseau.

DE COMMERCE.

3 *avril*. Trois-mâts-goélette allemand *Deutschland*, de 381 ton., cap. Lüders.

8 *avril*. Goél. allemande *Gironde*, de 71 ton., cap. Wells.

15 *avril*. Goél. française *Ina*, de 73 ton., cap. Larsen.

18 *avril*. Côtre français *Ablee*, de 23 ton., cap. Le Guen.

22 *avril*. Goél. française *Vini*, de 100 ton., cap. Bosquier.

24 *avril*. Goél.-américaine *Greyhound*, de 150 ton., cap. Lee.

ANNONCES

Les membres de la Société LA FRATERNELLE sont priés de se réunir en comité général le samedi 5 mai 1883, à 7 h. 1/2 du soir, au Temple Maçonnique (rue des Beaux-Arts).

90-2-1 *Le secrétaire*, J.-B. VIDAL.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public que son association avec M. Horley cessera au 1er mai prochain.

Papeete, le 25 avril 1883.
87 VERNADON.

A VENDRE:

Une jument, voiture et harnais. — S'adresser à MM. DE GRENO ET STUART, rue de la Petite-Pologne.

FOR SALE:

One mare, carriage and harness. — Apply to DE GRENO AND STUART, Petite-Pologne street. 88

MAISON A LOUER.

Une maison neuve, située vallée de Hamuta, couverte en pandanus, contenant deux chambres, avec verandah tout autour, et à quinze minutes environ de la ville par voiture. — S'adresser à MM. DE GRENO ET STUART, rue de la Petite-Pologne.

HOUSE TO LET.

A new house, situated in the Hamuta valley, containing two rooms; thatch roof, verandah all round; within fifteen minutes drive from town.—Apply to DE GRENO AND STUART, Petite-Pologne street. 89

USINE ET PLANTATION DE TAONE.

Cocos germés à choisir et Cocos secs nouveaux à vendre bon marché.

AVIS A MM. LES ENTREPRENEURS.

Dépôt d'ardoises métalliques de Montataire.

Par THÉODORE DUCOS un arrivage d'ardoises de Montataire est attendu. — Conditions de vente très-libérales pour les achats faits à l'avance et livrables à quai.
77-3-3 S'adresser à MM. ROBIN ET MARTINY.

A LOUER

Grande et belle propriété à 8 kilomètres de Papeete: 40 hectares plantés en cocotiers, 6 vallées en fer, arbres fruitiers, etc.
Vaste maison d'habitation fraîchement décorée et dépendances.
Pour renseignements et conditions, s'adresser à Me Holozet, avocat-défenseur, rue des Beaux-Arts. 84-3-3

Le sieur Toma a Temataua, demeurant à Paea, demande à faire inscrire en son nom la terre Ofaiputuputu, sise au sous-district de Tupunoa, district de Paea.

Te ani nei te tanta ra o Toma a Temataua, e tia i Paea, i te temaite i toua toa i te fenua ra o Ofaiputuputu, e vai i te mataeinaa-iti ra o Tupunoa, i te mataeinaa ra o Paea. 91

En vente à l'imprimerie du Gouvernement:

LE 2e VOLUME DE LA

BIBLIOTHÈQUE FRANCO-TAHITIENNE

Contenant:

Le courage et l'amitié	Te itoito e te here rahi.
Peau d'Âne	Te Iri Ateni.
L'avarice	Te paari nounou taoa.
L'honneur	Te tura.
Le roi Croquimire	Te arii o Croquimire.
La parure	No te ahu unauna.
Beaux sentiments d'un jeune homme	Manao maitai no te hoe tamaiti aroha rahi.
Le bon fils	Te tamaiti maitai.
La reine du chapeau	Te taupoo mairi non mai.
Antoine et son chien	O Atoni e tana uri.

Philippe Messaros, en le détournant d'un fils. Philippa Messaros, aorero ia au roro o te hoe tamaiti.

Prix du volume broché: 2 fr. 50 c. | E 2 f. 50 te hoo i te puta hoe.

E HOO HIA I TE FARE NENI TA PARAU A TE HIAS:

TE PITI O TE PUTA

AAMU FAAITE HIA

NO ROTO I TE REO FARANT E TE REO TAHITI

Oia hoi:

ANNUAIRE DE TAHITI POUR 1883

Prix: 2 fr. 50 c.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES
Du 19 au 25 avril 1883.

DATES	PRESSION barométrique		TEMPÉRATURE				PLUIE dans les 24 heures	VENTS DOMINANTS
	Hauteur moyenne	Oscillation diurne	6 heures du matin	4 heures du soir	Moyenne	Moyenne de la journée		
19 avril	765.2	00.05	24.0	29.0	26.5	27.2	»	N E
20	764.1	00.00	24.1	30.0	27.0	27.1	»	E
21	761.0	00.00	24.0	30.0	27.0	27.1	»	N O
22	761.0	00.05	24.1	29.0	26.5	27.1	»	N O
23	762.0	00.05	24.0	30.0	27.0	27.2	0.00010	E
24	762.8	00.05	24.1	30.0	27.0	27.0	0.00015	N
25	763.4	00.10	24.1	29.0	26.5	27.3	»	N O

Archives PF-Messager-26/04/1883

PARTIE LITTÉRAIRE

HISTOIRE D'ALADDIN
OU LA LAMPE MERVEILLEUSE.

(Suite.—Voir le précédent numéro.)

En achevant ces paroles, le magicien africain tira un anneau qu'il avait au doigt, et il le mit à l'un des doigts d'Aladdin en lui disant que c'était un préservatif contre tout ce qui pourrait lui arriver de mal, en observant bien tout ce qu'il venait de lui prescrire. « Allez, mon enfant, lui dit-il après cette instruction, descendez hardiment; nous allons être riches l'un et l'autre pour toute notre vie. »

Aladdin sauta légèrement dans le caveau, et il descendit jusqu'au bas des degrés. Il trouva les trois salles dont le magicien africain lui avait fait la description; il passa au travers avec d'autant plus de précaution qu'il appréhendait de mourir s'il manquait à observer soigneusement ce qui lui avait été prescrit. Il traversa le jardin sans s'arrêter, monta sur la terrasse, prit la lampe allumée dans la niche, jeta le lumignon et la liqueur, et en la voyant sans humidité, comme le magicien le lui avait dit, il la mit dans son sein. Il descendit de la terrasse et il s'arrêta dans le jardin à en considérer les fruits, qu'il n'avait vus qu'en passant. Les arbres de ce jardin étaient tous chargés de fruits extraordinaires. Chaque arbre en portait de différentes couleurs. Il y en avait de blancs, de luisants et transparents comme le cristal; de rouges; les uns plus chargés, les autres moins; de verts, de bleus, de violets, de tirant sur le jaune et de plusieurs autres sortes de couleurs. Les blancs étaient des perles; les luisants et transparents, des diamants; les rouges les plus foncés, des rubis balais; les verts, des émeraudes; les bleus, des turquoises; et ainsi des autres. Et ces fruits étaient d'une grosseur et d'une perfection à quoi on n'avait vu rien de pareil dans le monde. Aladdin, qui n'en connaissait ni le mérite ni la valeur, ne fut pas touché de la vué de ces fruits, qui n'étaient pas de son goût, comme l'eussent ces figues, des raisins et les autres fruits excellents qui sont communs dans la Chine. Aussi

E PARAU NO ARATINI
OIA HOI TE MORI MAERE HIA.

(O muri iho. — Aiho i te numero i iumu'e i teie.)

I te hope raa teienei mau parau, iriti maira taua taata tahutahu ra i te tapea i roto i to'na rima e oomo atura i roto i te rima o Aratini mai te parau atu ia'na-e, o te mea ia e ora mai ai oia i te mau ati atoa e tupu noa mai, a rave ai oia i teí faaue hia'tu ia'na ra. I muri a'e i taua mau parau i haapii hia'tu ia'na ra, na'o atura ia'na : « A haere ra e tau tamaiti, a pou i raro mai te taurumru ore; e faufaa hia taua 'toa toopiti e tae noa 'tui to taua ra pohe raa. »

Oua 'tura o Aratini, i roto i taua apoo ra, pou atura oia e tae-noa 'tura i te hopea mai o te e'a. Itea 'tura ia'na na piha e toru ta te tahutahu aferita i faate mai ia'na ra; haere maite atura bia na toto, ma te haamanao maite i teí faaite hia mai ia'na ra, te matau ra hoi oia i te pohe, ia ore oia ia haapuo maitai. Haere atura oia na roto i te aua, mai te faaeaea ore, paiuma 'tura i nia i te vahi parahu, e na rave maira i te mori, faarue atura i te mobo, e nini atura i teí roto, e i to'na hio raa e na maro roa, mai ia te taata tahutahu i faate mai ia'na ra, oomo aera oia i taua mori ra i roto i te ouma. Pou maiata atura oia i taua vahi parahu ra, e faaea ihora oia i roto i te aua, a matatiai ai i te mau raau-e i te mau maa i nia iho, o ta'na i hio noa 'to a haere ai oia i roto ra. Ua api roa taua mau raau ra i te maa e rave rahi te huru. E huru ê teí nia i te tahi tumu, e huru ê hoi teí nia i te tahi. E mea uono vetahi, e te anaana e te ateate mai te hio ra te huru; e mea utente hoi to vetahi; e mea huru rahi roa to nia i te tahi tumu, e mea huru iti mai to nia i te tahi pae; te mea matie, te mea ninamu, te mea viota, te mea huru rearea, e rave rahi atu ê te huru. Taua mau mea uono ra e poe ia; o te mau mea anaana e te ateate e taiamai ia; te mau mea utente paopao roa ra, te mau mea matie e te mau mea ninamu e oafai maitatai anae ia, na rau te huru; e mai teí reira mae toa te maitatai e te tahi ihp pae. E taua mau maa ra, na hau roa ia i te rahi, e te tupu maitatai, aita e faaua ra i teí itea hia i to te ao atoa nei. No te mea ra hoi e, aita o Aratini i ite noa i te huru e te maitai o taua mau maa ra, aore roa ia oia i umere noa'e e i hia i noa 'tu i taua mau maa ra, no te mea na mátau noa na oia i te amu i te fute, i te vino e i te mau maa maitatai atoa o te itea ohie noa hia i Taina. E no te mea hoi e, e aun n'était-il pas encore dans un âge à en connaître le prix. Il s'imagina que tous ces fruits n'étaient que du verre coloré et qu'ils ne valaient pas davantage. La diversité de tant de belles couleurs néanmoins, la beauté et la grosseur extraordinaires de chaque fruit lui donnèrent envie d'en cueillir de toutes les sortes. En effet, il en prit plusieurs de chaque couleur, et il en emplit ses deux poches et deux bourses toutes neuves que le magicien lui avait achetées avec l'habit dont il lui avait fait présent, afin qu'il n'eût rien qué de neuf; et comme les deux bourses ne pouvaient tenir dans ses poches, qui étaient déjà pleines, il les attacha de chaque côté à sa ceinture. Il en enveloppa même dans les plis de sa ceinture, qui était d'une étoffe de soie ample et à plusieurs tours, et il les accommoda de manière qu'ils ne pouvaient pas tomber. Il n'oublia pas aussi d'en fourrer dans son sein, entre la robe et la chemise autour de lui.

Aladdin, ainsi chargé de tant de richesses sans le savoir, reprit en diligence le chemin des trois salles, pour ne pas faire attendre trop longtemps le magicien africain; et après avoir passé à travers avec la même précaution qu'auparavant, il remonta par où il était descendu, et se présenta à l'entrée du caveau où le magicien africain l'attendait avec impatience. Aussitôt qu'Aladdin l'aperçut : « Mon oncle, lui dit-il, je vous prie de me donner la main pour m'aider à monter. » Le magicien africain lui dit : « Mon fils, donnez-moi la lampe auparavant, elle pourrait vous embarrasser.—Pardonnez-moi, mon oncle, reprit Aladdin, elle ne m'embarrasse pas; je vous la donnerai dès que je serai monté. » Le magicien s'opiniâtra à vouloir qu'Aladdin lui mit la lampe entre les mains avant de le tirer du caveau, et Aladdin, qui avait embarrassé cette lampe avec tous ces fruits dont il s'était garni de tous côtés, refusa absolument de la donner qu'il ne fût hors du caveau.

(La suite au prochain numéro.)

tamarii á to taua tamaiti ra, aita mau atura oia i ite i te hoo o taua mau maa ra. Ua manao noa oia i taua mau maa ra e, e hio noa nei, e mea faauruaua haere hia i te mau huru atea, e aita e faufaa ê a'e to taua mau maa ra. No te mea rá ua nu te huru, e no te ra. rahi e te neheneho maitai o taua mau maa ra, tupu maira te hinaaro i roto ia'na e pofai mai i taua mau maa ra, te mau huru atoa.

Rave mau maira hoi oia i taua mau maa ra, tai maha i te huru hoe, e faa i aera i na pute, e na pute moon ani atoa hoi ta te taata tahutahu i hoo na'na e te ahu i horoa hia'tu e-ana no'na ra, no te mea na hinaaro oia e, e ei mea api anae ta Aratini; no te hio raa ra hoi o Aratini e, eita 'turá e ô taua na pute noui i faa i hia e ana i te maa ra i roto i to'na tau pute, o teí i atoa hoi i taua mau huru maa ra, te nati raa ia oia i teí reira i nia i te tatoo, i tahi pae e i tahi pae. Te'ai atura oia i tuhi pae o taua mau maa ra i roto i te hatua, e ahu tirità aano maitai e te roa taua hatua no'na ra, e faanoho maite ihora oia i taua mau maa ra ia ore ia topa. Aore atoa hoi i hoe ia'na i te nomo i te hoe pae o taua mau huru maa ra i roto i to'na oumaahu e ati roa'era.

E roaa maira ia Aratini taua mau mea 'toa ra, mai te ite ore rá hoi e, e taoa maitatai, hoi faahou atura oia mai te ti'ra noa, na roto i taua na piha e toru ra, te mata'u ra hoi oia o te tiai ata noa mai te taata tahutahu aferita ia'na ; paiuma 'tura oia i nia na te vahi i pou hia mai e ana ra, e mai te haapao maite á hoi te haere raa na roto i taua mau piha ra mai teí faaite hia mai ia'na i te matamua ra, e tae roa 'tura oia i te uputa e tae atu ai i vaho, teí reira te tiai raa mai fa'ta'ua taata tahutahu aferita ra ia'na, mai te rahi o to'na fatimauu. I te ite raa 'tu á o Aratini ia'na, ta'o atura oia : « E ta'u pa'ino, a mau mai na oe i ta'u rima, e a tauturu mai ia'u i te paiuma raa 'tu i nia iho. « Na ô mairá taua taata tahutahu ra : « E ta'u tamaiti, o te mori na ia oe e mai i ta'u rima, o te taupupu hoi oe. » Parau atura o Aratini : « E ta'u pa'ino, eiaha oe e nomo mai ia'u, aita vau i taupupu, na'u ihora e tuu atu i teienei mori i roto i to rima ia tae atu vau i vaho na. » Mâro noa maira taua taata tahutahu ra e ta'ua ai ô o Aratini i taua mori ra i roto i to'na rima, hoi a ume mai ai ia'na i rapae i taua apoo ra, aita roa hoi i tia noa'e ia Aratini i te horoa mai i taua mori ra, maori ra e ia tae roa oia i rapae i taua apoo ra, no te mea hoi ua apiapi roa taua mori ra ia'na i te mau maa 'toa i vai i roto ia'na aita e vahi taraa'e.

(Ei te Fo'a i numa nei te vahi no muri iho.)

PAPEETE. — IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

Archives PF-Messager-26/04/1883